

Quel avenir économique pour le Québec? 15 mars 2007
Déjeuner-conférence en compagnie de Monsieur Jean Charest,
premier ministre et chef du Parti libéral du Québec

Période de questions du panel (questions posées par MM. Paul Daniel Muller, président de l'Institut économique de Montréal et Jean-Paul Gagné, éditeur émérite du journal *Les Affaires*)

Six questions ont été posées dont quatre ont été préparées d'avance et remises à Monsieur Charest afin de lui donner le temps d'y réfléchir.

Question 1 posée par Monsieur Gagné : santé et impact du coût de la santé sur les finances publiques

Selon le rapport du comité Ménard, le vieillissement rapide de la population fera croître les dépenses de santé de façon très importante au cours des vingt prochaines années. De son côté, l'économiste Pierre Fortin déclarait récemment que les dépenses de santé vont tripler d'ici 2025, représentant alors 60 % du budget du gouvernement, au lieu de 40 % aujourd'hui. Quels moyens prévoyez-vous devoir prendre pour corriger cette trajectoire?

Réponse de Monsieur Charest :

C'est une question qu'on pourrait poser probablement à tous les chefs de gouvernement dans tous les pays développés parce que l'OCDE avait établi que la moyenne de croissance des dépenses de santé dans les pays de l'OCDE serait d'environ 5 à 7 % par année. C'est vrai chez nous, c'est vrai chez tous nos voisins. C'est un phénomène de vieillissement, c'est plusieurs choses, ce n'est pas juste le vieillissement de la population, c'est également le fait que les nouvelles technologies ont un prix, que la demande est plus forte, qu'on aborde pas les services de santé comme autrefois, tout cela se cumule finalement pour créer un environnement où la demande est très forte. Et le portrait est clair, la demande est plus forte que la croissance économique, il faut donc tenir compte de cela et faire des choix. Je vais commencer par vous réitérer une chose à laquelle je crois profondément sur l'avenir du système de soins de santé pour vous dire que ma conviction profonde est que le Québec fait le bon choix avec le système de santé universel et public à l'intérieur duquel le privé joue un rôle. Là-dessus, je suis totalement convaincu, c'est le bon choix à mes yeux, il faut maintenant faire en sorte que chacun joue le bon rôle. Pourquoi je crois en cela, en termes de valeurs par exemple, si on veut donner l'occasion à chaque citoyen de pouvoir se réaliser, il faut se rappeler qu'on ne choisit pas quand on est malade, on ne choisit pas non plus quelle maladie nous avons. Cela, je le mentionne car de temps en temps, il m'arrive que des gens

me disent « oui, mais dans le secteur de l'éducation, il y a des écoles privées et publiques... », ce n'est pas du tout la même chose. Je veux faire une mise en garde à ceux qui s'intéressent à la partie « privé ». Si on fait des gestes qui vont dans le sens de ce qu'on trouve aux États-Unis, le coût augmente, il ne faut pas se faire d'illusions, mon réflexe est de rappeler aux gens que si vous faites cela, allez donc parler à votre comptable ou à ceux qui font le contrôle financier de l'entreprise parce qu'il va y avoir des coûts additionnels. Et un des avantages que nous avons avec notre système de soins de santé, il faut se le rappeler constamment, la priorité est de soigner le monde, mais c'est un avantage économique et concurrentiel très important que nous avons au Québec et au Canada. C'est un facteur décisif dans les investissements que font les entreprises. John Kerry, qui était candidat à la présidence pour le Parti démocrate, a livré un discours, je pense que c'était en 2004 à Boston, où il relevait le fait que cela coûtait 1200 \$ de plus de produire une voiture aux États-Unis qu'au Canada, uniquement en raison des coûts du système de soins de santé américain. Je vous invite à garder cela à l'esprit dans tous les choix que nous ferons. Maintenant, pour l'avenir, que faut-il faire? Nous avons fait des réformes majeures pour que le système soit plus efficace, et qu'on puisse être plus productifs. On a réduit le nombre d'unités d'accréditation de 3600 à 900, on a mis le système en réseau, on a réduit de 42 % le nombre d'établissements en fusionnant les établissements, on a réduit de 39 % le nombre de directeurs généraux, on s'en va vers des nouveaux modes de pratique où il y aura des infirmières praticiennes qui vont faire des choses qui étaient autrefois uniquement réservées aux médecins dans les spécialités comme la cardiologie, la néphrologie, par exemple. Et on va le faire pour des infirmières de première ligne qui pourront libérer les médecins pour qu'ils puissent s'occuper de cas plus lourds. En même temps qu'on va augmenter les ressources pour les soins à domicile pour éviter d'hospitaliser ou de mettre en soins de longue durée des personnes qui ne veulent pas être là, si elles ont le choix, parce qu'elles aimeraient mieux rester dans leur milieu. On va contrôler les coûts, et sur le plan du financement, on va également avoir des gains d'efficacité avec des réseaux cliniques qu'on a faits dans la foulée du jugement *Chaoulli* de la Cour suprême, ce qui nous permet de baisser les coûts en gardant un système public, en permettant au système d'être plus productif. Un réseau clinique, c'est quoi? Ça peut être un réseau en lien avec un hôpital qui fait des opérations de hanches et de genoux et qui dit au gouvernement du Québec, « je vais vous en faire 1000 par année à tel coût si vous me donnez le mandat d'en faire 1000 ou si vous me garantissez que vous allez m'envoyer 1000 cas, je vais vous le faire à tel prix ». Pour le patient, ça ne change rien, il ne paie pas un sou de plus mais la clinique a un plateau plus efficace, elle est plus productive que si elle est à l'intérieur d'un hôpital ; et tout cela nous permet d'augmenter la productivité. Alors, c'est là-dessus que nous sommes axés et on va continuer à contrôler. Juste un dernier mot sur les coûts. Faisons attention aux chiffres parce qu'on est à 43 % des dépenses de programme en santé en ce moment et cela augmente, mais on a réduit les dépenses dans les autres programmes aussi. Alors, il y a un élément de relativité, c'est-à-dire que oui cela augmente, mais cela augmente aussi parce que les autres dépenses de programme ont été diminuées et je pense, entre autres, on a augmenté la santé et l'éducation, mais l'enveloppe totale pour les autres ministères est à peu près gelée depuis notre élection en 2003.

Question 2 posée par Monsieur Muller : réforme de l'État

En 2003 vous avez promis une grande réingénierie de l'État. Est-ce que dans un second mandat, vous feriez plus, moins ou autant dans ce dossier que ce que vous avez accompli durant le mandat qui s'achève?

Réponse de Monsieur Charest :

La leçon que je tire de ce qu'on a fait en termes de réformes dans les vingt dernières années au Québec, c'est ceci : il faut installer une culture permanente de réformes. Il ne faut pas juste que ce soit une chose qu'on fait *une fois* pour essayer de régler un problème *une fois*, mais il faut que cela soit permanent et continu. C'est comme ça qu'on arrive à des résultats que je qualifie de durables ; pas des résultats qui seront défaits par la suite mais qui vont durer dans le temps et qui vont nous permettre d'arriver à des vrais résultats qui changent de manière tangible le fonctionnement du gouvernement. On a fait cela à quel niveau? Michel Audet, aux Finances qui avait été avant ça au ministère du Développement économique, a réduit le nombre de programmes de 162 à dix, on a privatisé Innovatech Montréal, il y a 35 sociétés d'État et organismes qui ont été abolis depuis que nous sommes au pouvoir, on a fait une révision par différents groupes de travail et on le fait en continu de telle sorte qu'on revoit les mandats, les missions de ces sociétés d'État. Je vous mentionnais la santé, les gens parfois nous reprochent de ne pas avoir fait suffisamment, mais s'ils prennent la peine d'aller voir ce que fait le gouvernement du Québec, quel est notre mandat? C'est la santé et l'éducation en bonne partie, c'est 43 % [sic] de nos dépenses de programmes. Si vous cherchez la réforme de l'État, n'allez pas la chercher ailleurs que là, c'est là où ça s'est passé, c'est là où nous avons consacré le gros de nos énergies. On a réduit le nombre d'unités d'accréditations de 3600 à 900, là où il y avait dans certains hôpitaux 67 unités d'accréditations, 92 dans un cas, il y en a quatre aujourd'hui. On a aussi décentralisé beaucoup de sujets de la négociation. Ce ne sont pas des affaires dont on parle tous les jours, mais cela a un impact majeur sur l'opération du régime du système de soins de santé, mais également dans l'éducation et pourquoi on a fait cela? Parce qu'il faut redonner aux établissements le pouvoir de gérance; ce qu'on appelle le pouvoir de gérance est le fait que quelqu'un dans un établissement a une autorité pour pouvoir l'organiser, la diriger. Une chose qui n'a pas été relevée, je vais vous donner un exemple de quelque chose qui n'a pas été fait depuis 40 ans, changer la façon dont on règle les griefs. Jusqu'aux dernières négociations, les coûts des griefs étaient entièrement assumés par l'État québécois, quel impact cela a sur les relations de travail, pensez-vous? Dans certains cas, on réglait cela ou on gérait les relations par griefs, dorénavant on applique la règle du « qui perd paie ». Et dans la réforme de l'État, je vous mentionnais tout à l'heure, on était à 18,1 % du PIB pour la taille de l'État québécois, le plus bas niveau en 35 ans, mais en plus la cote de crédit du Québec a été rehaussée, on est revenus au niveau de 1975, cela nous permet d'économiser 50 millions de dollars par année. Pour l'avenir, il faut continuer dans cette réforme. Nous avons un objectif de réduire 20 % la taille de la fonction publique d'ici 2014, on va le faire de manière à ce que personne ne soit brusqué, de manière intelligente, et avec un résultat qui va durer dans le temps.

Question 3 posée par Monsieur Gagné : règles comptables

En octobre dernier, le Vérificateur général a déclaré que l'exercice 2005-2006 du gouvernement du Québec s'est terminé avec un déficit de 153 millions de dollars et que 900 millions de dollars de dépenses n'ont pas été inscrits, ce qui différait du surplus de 37 millions de dollars annoncé par votre ministre des Finances, M. Michel Audet. Le Vérificateur a même ajouté que depuis l'adoption de la *Loi sur l'équilibre budgétaire*, le solde des dépenses budgétaires sur les revenus a atteint 5,3 milliards de dollars. À cela, le ministre des Finances a répondu que son ministère avait suivi les règles comptables qui étaient en place lorsque votre parti a formé le gouvernement. Êtes-vous prêt à revoir les règles de la comptabilité gouvernementale, qui ne semblent pas présenter de façon rigoureuse la situation des finances publiques du Québec?

Réponse de Monsieur Charest :

Une première précision, au moment où le Vérificateur général a rendu public son rapport, il a dit clairement que le gouvernement du Québec avait respecté les règles comptables. Je vous le mentionne parce qu'il y a des gens qui, à ce moment-là, ont interprété cela, il y a même quelqu'un qui est allé affirmer que le Vérificateur général n'avait pas signé les états financiers, ce qui est totalement faux. Je le dis parce que c'est sérieux. Si le Vérificateur général ne signe pas les états financiers, c'est une autre histoire, mais il les a signés. Maintenant, le Vérificateur général a dit « je ne suis pas d'accord avec certaines règles que vous appliquez ». Et oui, c'est vrai que ce sont des règles du gouvernement précédent. On a revu dans les dix dernières années au Québec à deux reprises les règles comptables. On va continuer à déterminer et à analyser si on doit les changer. La deuxième chose, lorsqu'on donne le portrait des finances publiques, on donne tout le portrait des finances publiques. Alors, je reviens à ce que je mentionnais il y a une seconde, quand la cote de crédit du Québec a été rehaussée, ils n'ont pas rehaussé la cote de crédit du Québec sur la base d'une erreur sur le périmètre comptable, quand Moody's augmente la cote de crédit du Québec, elle la rehausse avec tout le portrait des finances publiques. Je vais vous lire la dernière page du bulletin de Moody's qui fait deux pages. On l'a fait traduire en français, d'ailleurs si vous avez l'occasion de le lire, je vous invite à le lire parce que c'est mon bulletin à moi, qui dit, en passant, qu'un des facteurs clés du rehaussement de la cote de crédit, c'est le Fonds des générations. Le fait qu'on a réglé des conventions jusqu'en 2010, le fait qu'on remplace un fonctionnaire sur deux, le fait que les transferts fédéraux ont augmenté, d'ailleurs ils ont augmenté de 11 % cette année. Dans le dernier paragraphe du bulletin, il est dit ceci : « Moody's a également augmenté la cote de Financement Québec, une société d'État qui effectue des prêts aux établissements d'enseignement et de santé qui ne font pas partie du périmètre comptable du gouvernement et dont la dette est garantie par le gouvernement du Québec ». Je voulais faire cette mise au point parce que la cote de crédit du Québec a été rehaussée avec cette information.

Question 4 posée par Monsieur Muller : fardeau fiscal présent et futur

Qu'il s'agisse de diminuer le fardeau fiscal maintenant par des baisses d'impôt ou de le limiter dans le futur à l'aide du Fonds des générations, il faut nécessairement, si l'on veut préserver l'équilibre budgétaire, financer ce projet par divers moyens. (Par exemple : une réduction de certaines dépenses budgétaires et/ou fiscales, une sous-indexation de certaines dépenses, une hausse de certains tarifs ou la vente de certains actifs). Veuillez indiquer quelle est votre cible sur le plan du fardeau fiscal au terme d'un second mandat et, surtout, veuillez expliquer comment vous comptez vous y prendre pour l'atteindre.

Réponse de Monsieur Charest :

D'abord, au niveau de la dette, le Fonds des générations va faire le travail pour nous, et je vous mentionnais que c'est un des facteurs clés dans le rehaussement de la cote de crédit du Québec. Le plan est de ramener cela à 25 % du PIB pour 2025. On était à 46,1 % en 2003 quand on a été élu et là on est rendus en deçà, autour de 43 %. C'est un fait important parce qu'on en a débattu de la taille de la dette et des décisions que prend un gouvernement. Il y a beaucoup d'entre vous qui êtes du milieu des affaires et vous savez ce que cela veut dire la dette et la distinction entre ce qu'on vit aujourd'hui et ce qu'on a vécu autrefois parce qu'environ 75 % de la dette du Québec aujourd'hui est constituée pour payer des factures d'épicerie, des dettes courantes, ça c'est la réalité. Sous notre gouvernement, quand on a choisi de faire en sorte qu'il y ait de la dette, on l'a fait pour des *immobilisations*, comme on le fait dans une entreprise et la vraie façon de mesurer la

taille de la dette c'est par rapport au produit intérieur brut. Si une entreprise a une dette de 20 000 \$ et un chiffre d'affaires de 200 000 \$, ce n'est évidemment pas la même chose que 20 000 \$ de dettes et un chiffre d'affaires de 400 000 \$. Alors, il faut dire les choses correctement et comme elles sont. On a un plan dont on est très fiers parce que c'est original, je ne connais pas beaucoup d'endroits qui l'ont fait comme on a choisi de le faire et ça marche. Il ne faut surtout pas arrêter cela. Pour ce qui est de la réforme de l'État où on a fixé ces cibles du coût d'administration pour ramener cela de 15 à 10 %, on va continuer de réduire la taille de l'État. Une autre chose que je n'ai pas mentionnée, c'est tout ce qu'on a fait pour changer la gouvernance des sociétés d'État, on a fait un gros ménage là-dedans pour s'assurer qu'on ne répète pas les dérapages qu'on a connus dans les dernières années et, en passant, il y a un aspect de cela dont on est très heureux, c'est que dorénavant, il y aura la parité des femmes et des hommes sur les conseils d'administration des sociétés d'État, c'est une mesure qui est avant-gardiste et qui va nous permettre de s'assurer qu'il y a une bonne représentation sur les conseils d'administration. Alors, cela fait partie des mesures de réforme de l'État que nous avons mises en place.

Question 5 posée par Monsieur Gagné (en rapport avec le discours de Monsieur Charest) : énergie

Je pense que la très grande majorité des Québécois sont derrière vos projets d'investissement en hydroélectricité et vos projets d'exportation de l'énergie, sauf que les nouveaux projets coûtent beaucoup plus chers. On pense que cela peut coûter 8 ou 10 cents le kilowattheure, alors que le tarif L, qui est celui des grands consommateurs, est autour de 4 cents. C'est évident que lorsqu'on investit dans les alumineries, il y a des retombées régionales, c'est structurant en quelque sorte ; d'autre part, l'exportation aux États-Unis, le prix « spot », qui est le prix moyen, est autour de 8 cents. Donc si on développe des projets à 10 cents et qu'on a des prix d'exportation peut-être un peu en dessous, est-ce qu'il n'y a pas un risque là-dedans et comment vous voyez finalement évoluer la situation des prix de l'énergie ?

Réponse de Monsieur Charest :

On a présenté une approche qui est globale pour justement tenir compte du fait que le prix de l'énergie va varier. C'est pour cela qu'aujourd'hui je vous parlais d'efficacité énergétique et l'objectif qu'on va fixer après le 26 mars à Hydro-Québec, est d'augmenter le programme d'efficacité énergétique qui dans sa première version a déjà été rehaussé et dans sa deuxième version a été très populaire. C'est donc une occasion pour nous d'aller économiser sur de l'énergie que nous avons déjà et on va donc faire passer de 8,1 kilowattheures en 2010 à 11 kilowattheures d'ici 2015. L'idée derrière cela, c'est d'aller chercher de l'énergie que nous avons déjà pour qu'on puisse justement profiter des occasions d'affaires qui vont se présenter chez nos voisins. Alors, c'est comme cela que nous allons y arriver, pas juste en développant de l'énergie, mais aussi, on est chanceux au Québec, on peut développer en complémentarité de l'éolienne avec de l'énergie hydroélectrique. Il y a des endroits où l'on peut remplir les réservoirs si le vent tourne alors que si le vent ne tourne pas, on peut à ce moment mettre à contribution l'eau dans les réservoirs. C'est une approche. On a au Québec cette chance unique de pouvoir profiter de ces choses en même temps qu'une fenêtre qui s'ouvre avec les débats sur les stratégies de réduction de gaz à effet de serre provenant de l'énergie propre et renouvelable. Maintenant, tout cela se coïncide. Au niveau des projets, il est vrai qu'au Québec on veut continuer à vendre de l'électricité à un prix concurrentiel. D'ailleurs, on est les plus bas en Amérique du Nord, le Manitoba et nous s'échangeons la première place régulièrement. C'est 60 % moins cher au Québec qu'en Ontario. À peu près 60 % moins cher qu'au Nouveau-Brunswick, 300 % moins cher que l'État de New York,

qui est notre principal partenaire économique. Prenons un peu de recul, quels sont nos avantages au Québec, lorsque je me promène et que je vais voir du monde, je leur dit « Venez au Québec ». Je leur parle de quoi? Je leur dis qu'il y a l'Institut économique de Montréal... [rires] Après cela je leur dit qu'on a de l'énergie propre, renouvelable à un coût qui est vraiment abordable sans la donner, mais en même temps on prend la peine de rappeler qu'avec la question de la réduction des gaz à effet de serre, si vous êtes obligés de mettre du carbone dans votre bilan, ça va venir vite, et ça va être peut-être intéressant (il n'y a pas beaucoup de gens qui pensent à cela aujourd'hui) de travailler et d'investir là où le carbone va peser moins lourd dans le bilan de l'entreprise qu'ailleurs. On leur dit qu'on a un système de soins de santé qui est très concurrentiel, là il faut continuer le travail pour le réparer et pour l'amener à un niveau mondial et on leur parle de notre main-d'œuvre. Nous avons une main-d'œuvre très qualifiée au Québec, je peux vous dire que c'est une chose que les gens reconnaissent spontanément, l'accessibilité à la main-d'œuvre. Le tarif L est disponible à des conditions. Il faut qu'il y ait des retombées économiques et la comparaison que je peux vous faire c'est le projet Alcoa que nous avons sur nos tables au moment où on est arrivés en 2003. Dans le cas d'Alcoa, les retombées n'étaient pas au rendez-vous et le prix n'était pas acceptable. J'ai eu la question dernièrement, pourquoi on a fait Alcan et pourquoi on n'a pas fait Alcoa. Pour la raison suivante, premièrement, dans le cas d'Alcan, il y a le tarif L indexé, cela répond directement à votre question, il est indexé. Deuxièmement, dans le cas d'Alcan, ils font des projets avec des retombées très importantes au niveau de l'innovation, ils vont amener au Québec une technologie développée originellement par Pechiney en France, le AP50, qui va être la dernière génération pour la fabrication d'aluminium primaire. Et ce sont les équipementiers, les travailleurs du Québec, les ingénieurs qui vont développer cela dans le Saguenay-Lac-Saint-Jean et au Québec, ici au siège social à Montréal, c'est ici qu'on va développer l'expertise. Une fois qu'elle sera développée, quand il se construira d'autres alumineries dans le monde, ce sont les Québécois qui auront la première occasion d'aller développer ces alumineries. Alors, vous voyez, les retombées sont là. Si d'autres projets sont présentés, on les regardera de la même façon. Je veux savoir quelles sont les retombées chez nous, dans notre région. C'était une bonne question, mais la réponse est encore meilleure... [rires].

Question 6 posée par Monsieur Muller (en rapport avec le discours de Monsieur Charest) : énergie

Vous avez annoncé tout à l'heure que vous souhaitez rehausser la cible du programme d'efficacité énergétique de 8 à 11 térawattheures et je le souligne pour nos invités les médias puisque apparemment il s'agit de la nouvelle du jour. La question est la suivante : vous vous souvenez sans doute dans les années 1970 quand il y a eu la hausse du prix du pétrole, la première crise énergétique, les constructeurs automobiles et bien d'autres agents économiques se sont mis à faire de l'économie d'énergie en matière de pétrole, les moteurs sont devenus plus performants. Le principal facteur était le prix. Aujourd'hui, en matière d'efficacité énergétique, on a commencé par faire des campagnes de sensibilisation, on a continué en subventionnant des investissements pour l'efficacité énergétique mais on n'a pas vraiment utilisé l'instrument du prix. Le prix est régi par la Régie de l'énergie et croît à un rythme assez raisonnable finalement. Comment pensez-vous atteindre cet objectif d'efficacité énergétique sans avoir recours au facteur du prix?

Réponse de Monsieur Charest :

Dans la stratégie de réduction des gaz à effet de serre, on demande à la Régie de l'énergie d'assumer un nouveau mandat qui est celui de travailler avec Hydro-Québec comme elle le fait déjà, mais également avec le secteur pétrolier pour faire des plans d'efficacité énergétique qui

rejoignent tous les secteurs où il y a de l'énergie au Québec. L'idée derrière cela est de faire en sorte que chaque secteur contribue à l'effort global d'efficacité énergétique et la Régie a le mandat justement de faire les décisions sur l'accroissement des coûts. Hydro-Québec doit présenter ses plans, son programme d'efficacité énergétique et nous avons fait un choix aussi de faire en sorte qu'au Québec le coût de l'énergie soit plus compétitif. On est très ouverts là-dessus, il faut le dire c'est le choix qu'on a fait, mais la Régie aura la décision de déterminer le prix en tenant compte de ces facteurs. Maintenant, il y a des signaux très encourageants. D'abord, les programmes que nous avons mis sur pied ont été très populaires et les gens en ont beaucoup profité. C'est au niveau industriel et au niveau des consommateurs qu'on a fait cela et là on va faire des programmes pour des gens, entre autres à faible revenu, cela existe déjà. Pour faire des choses qui sont pleines de bon sens car, dans le cas de la consommation d'énergie, on a le choix de consommer ou de ne pas consommer tout en surveillant les façons dont on consomme. Par exemple, on peut consommer à des heures plus tardives dans la journée, cela dépend de la culture, et je pense que c'est un peu le fond de votre question, comment installer une culture d'économie d'énergie dans une population qui ne paie pas l'énergie aussi chère que ses voisins ? Et cela devient un effort très important à faire, un effort collectif et, en passant, ce que nous avons proposé respecte le fait que le coût marginal va continuer à être un avantage. Quand on dépasse 11 térawattheures, le coût marginal additionnel devient supérieur à la valeur du marché et c'est là où il faut mesurer les choses correctement. Une anecdote sur l'énergie pour vous dire à quel point c'est une affaire de culture, je viens d'une famille de cinq enfants et j'ai vu mon père (toujours vivant aujourd'hui) qui toute sa vie fermait les lumières quand il passait dans la maison. Mon épouse Michèle et moi n'avons pas connu le même environnement familial. J'ai 48 ans aujourd'hui et je me promène encore dans la maison pour fermer les lumières ; elle me suit et les rallume [rires]. C'est la même chose au bureau, les adjointes avec qui je travaille me disent d'arrêter de fermer les lumières car je ferme les lumières en quittant une pièce, donc c'est une question de culture. Mon père était économe, il voyait ça comme ça. Dans le fond, il faut installer cette culture également et oui le prix joue un facteur et c'est un facteur important, mais on va en agissant comme cela s'enrichir de plusieurs façons.

Merci beaucoup et je vous invite à garder les lumières allumées jusqu'au 26 mars.